

Séance découverte : découverte du matériel, premiers gonflages sur un terrain plat ou en pente faible, premiers décollages en bas de pente, au plus un vol du sommet (selon météo et élève). Nous vous assistons pour aller à l'essentiel : le vol.

Certificat médical et chaussures montantes obligatoires.

Initiation : après la pente école, vous effectuez des vols du sommet de la pente (50 à 80 m) : vous décollez dans un vent faible et vous vous posez au pied du site. Nous vous guidons à la radio. Vous évoluez devant la pente, et à terme, vous décollez et vous posez seuls dans un vent faible.

Certificat médical et chaussures montantes, licence FFVL obligatoires.

Perfectionnement : vous savez décoller et vous poser seuls dans un vent faible, évoluez devant la pente. Vous apprenez à gonfler la voile dans le vent afin d'accéder au vol de durée, vous poser dans la pente ou au sommet. A terme, le vol de pente permet d'atteindre les ascendances thermiques qui vous feront gagner quelques dizaines de mètres et vous poser au sommet.

La formation peut se faire de façon non continue, à la carte, en quelques séances réparties sur quelques semaines (WE, soirées).

Horaires : 8H30 ou 10H00, et 18H00 voire plus tard l'été. Les horaires sont fonction de la météo et du niveau de chacun.

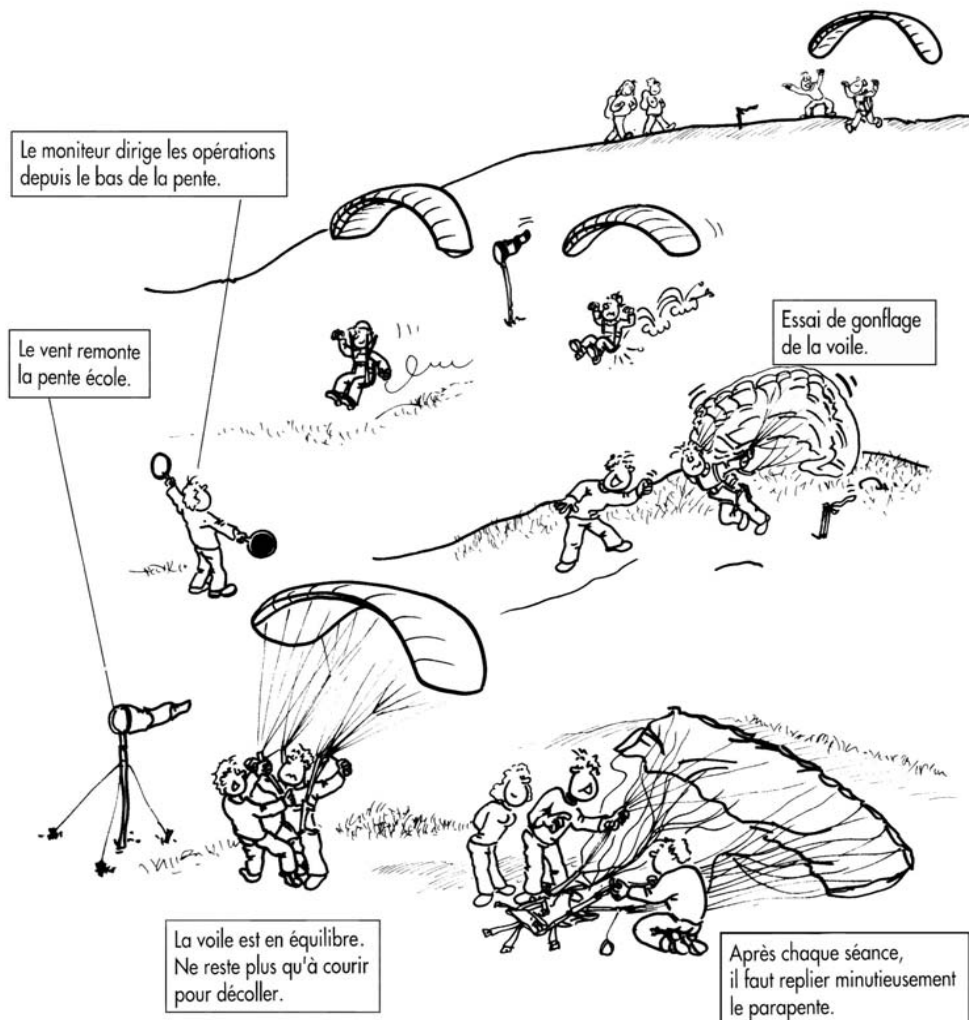
Inscription par mail et/ou téléphone.

Un forfait et la licence se règlent au tout début de la première séance.

Réservation par écrit après contact téléphonique ou électronique en faisant parvenir 70 € par stagiaire. Les arrhes vous seront remboursées si vous prévenez 15 jours au moins avant la date prévue pour le début de la formation.

Les rendez-vous sont donnés au sommet du Ménez-Hom, mais nous pouvons rapidement nous déplacer vers les pentes ou un autre site, aussi, pour ne pas vous perdre et avoir votre équipement, vous arriverez à l'heure.

Le matériel fourni comprend une voile convenant à votre poids et à votre technique, une sellette, un casque.



Des chaussures montantes genre randonnée font **impérativement** partie de votre équipement personnel : vêtements protecteurs ne craignant rien : jean, sweat, éventuellement gants légers, lunettes de soleil.

Une photo d'identité est demandée.

Un certificat médical de "non contre indication à la pratique du vol libre" est nécessaire pour la **licence sportive** (RC aérienne et individuelle accident) qui vous est délivrée le premier jour.

Des vols en biplace peuvent vous être proposés au Ménez-Hom (NW ou N) ou à Kervigen (S), à Caméros (W).

Itin'Errances : Vous désirez progresser en changeant de paysages, découvrir des sites différents tout en passant des vacances non ordinaires !

Nous vous proposons, au printemps, à l'automne, des stages de perfectionnement de une à deux semaines, dans les Pyrénées espagnoles, les hautes sierras madrilènes, l'Andalousie.

Demandez la documentation spécifique.

L'achat de votre propre matériel peut être envisagé par la suite. Il existe des matériels neufs tout à fait adaptés à vos budgets et vos compétences (voiles dites "standard") que l'on peut faire venir. Il existe aussi quelques occasions parmi lesquelles un débutant peut trouver son bonheur.